

Sous réserve des conditions sanitaires.

# CORRIDA DE VILLEJUIF

LE 11.10.2020

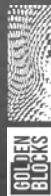
**LA COURSE AU CŒUR DE LA VILLE**

10KM / 5KM / 2KM / 1,5KM ENFANTS / BIKE&RUN / COURSE DES FAMILLES  
NOMBREUSES ANIMATIONS AU CENTRE-VILLE

INFOS ET INSCRIPTIONS : [WWW.CORRIDAVEILLEJUIF.COM](http://WWW.CORRIDAVEILLEJUIF.COM)



1€ PAR PARTICIPANT REVERSE  
À L'ASSOCIATION « UNE MAISON  
AU CŒUR DE LA VIE »





## DÉPART ET ARRIVÉE ESPLANADE PIERRE-YVES-COSNIER :

Renseignements au Service des Sports  
01 45 59 25 50.

### HORAIRE / PROGRAMME :

**10h** : 10km ouvert à tous (nés en 2004 et avant), cadet(te), juniors, espoirs, seniors, masters.

**11h20** : 5 km ouvert à tous (nés en 2004 et avant), cadet(te)s, juniors, espoirs, seniors, masters et 5km marche ouvert aux marcheurs (nés en 2006 et avant) : actifs, athlétiques, randonneurs, sportifs...

**12h00** : Run and Bike.

**15h10** : 2 km course Pouss'jeunes, Poussin(es), benjamin(e)s, minimes. Inscription gratuite, course réservée aux licenciés FFA.

### INSCRIPTIONS :

- **En ligne sur protiming.fr** (mode d'inscription pivilégié).

**OU**

- Soit par courrier à adresser avant le mardi 6 octobre 2020.

33<sup>ème</sup> corrida de Villejuif - service municipal des sports, 2 rue du 19 mars 1962, 94800 Villejuif.

Les droits d'inscription sont à régler par chèque à l'ordre de l'AS Villejuif.

- Soit sur [corridavevillejuif.com](http://corridavevillejuif.com)

### TARIFS :

**10km** : 10 euros.

**5km** : 5 euros, course des licenciés gratuite.

**Run and Bike** : 5 euros par participant / 10 euros l'équipe.

### RÉSULTATS :

Les résultats seront consultables sur le site [protiming.fr](http://protiming.fr) et sur place (selon les conditions sanitaires).

### RÉCOMPENSES :

**10 km** : primes pour les 10 premières femmes et les 10 premiers hommes + prime record de l'épreuve : 1<sup>ère</sup> femme en moins de 31,30 min = 200 euros et 1<sup>er</sup> homme en moins de 28,56 min = 200 euros.

Coupes et lots aux trois premiers du classement scratch, de chaque catégorie et aux trois premières équipes club (hommes sur quatre arrivants et femmes sur trois arrivantes).

GRILLE PRIME D'ARRIVÉE	
1 <sup>er</sup>	1000,00 euros
2 <sup>ème</sup>	750,00 euros
3 <sup>ème</sup>	500,00 euros
4 <sup>ème</sup>	300,00 euros
5 <sup>ème</sup>	200,00 euros
6 <sup>ème</sup>	150,00 euros
7 <sup>ème</sup>	100,00 euros
8 <sup>ème</sup>	75,00 euros
9 <sup>ème</sup>	50,00 euros
10 <sup>ème</sup>	30,00 euros

**5km** : Coupes et lots aux trois premiers du classement scratch et cadets (à partir de juniors).

**Run and Bike** : Coupes et lots aux trois premiers du classement (H/F/M).

**Course Pouss'Jeunes** : Coupes et lots aux trois premiers de chaque catégorie. Dotation en matériel pour le club ayant le plus grand nombre de participants.

**Afin de limiter la propagation du Covid-19, respectez les gestes barrières. Le port du masque est désormais obligatoire dans tout l'espace public.**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe :  M  F

Année de naissance ..... Adresse : .....

Tél. fixe / portable : ..... Mail : .....

Nom du club, entreprise : .....

Année de Naissance : .....

Licencié F.F.FA 2020 à 2021 N° : .....

Non licencié<sup>(1)</sup>

Course :  10 km  5 km  5 km marche  5 km run & bike  2 km Pouss'Jeunes

Villejuif le :

Date et signature :

Règlement disponible sur simple demande auprès des organisateurs. (1) : Joindre obligatoirement un certificat médical de moins d'un an mentionnant la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied ou du triathlon en compétition.

Les informations personnelles que vous nous communiquez, par l'envoi de courrier électronique, par l'utilisation d'un service ou d'un formulaire, ou par tout autre moyen sont destinées à l'usage exclusif de la Mairie de Villejuif. Elles ne sont en aucun cas cédées ou vendues à des tiers à quelque fin que ce soit, notamment commerciale.

Conformément à l'article 27 de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, et de suppression des données personnelles vous concernant. Ce droit est exercé sur demande expresse adressée au Directeur de la publication, par voie postale ou électronique.